



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2016

Personne absente excusée ayant donné pouvoir : Mme BONIN Irène, pouvoir à Mme LETOURNEAU Béatrice  
(Mme BONIN rejoint les membres en cours de séance)

### I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DU 29/06/2016

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 29/06/2016 est approuvé à l'unanimité.

### II – DELIBERATIONS

#### 1) **Projet de transport à la demande intercommunal :**

Suite à l'habilitation de la Communauté de communes des Portes de la Bresse en termes de transport, compétence exercée par le Conseil départemental, il est nécessaire d'adopter les nouveaux statuts intercommunaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les nouveaux statuts de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse.

#### 2) **Révision de zonage :**

A la demande des services de la Sous-Préfecture, une modification de délibération est proposée au conseil municipal, afin de préciser le cabinet retenu et de procéder aux études nécessaires, conformément aux articles de lois régissant la révision de zonage.

Dans le cadre de la délibération du 18 novembre 2015 sur la révision du zonage collectif d'assainissement de la commune de L'Abergement Sainte Colombe, il convient de préciser que le conseil municipal autorise M. le maire à engager les démarches nécessaires auprès du cabinet Charpentier de TREVOUX (01) en vue de procéder aux études et enquêtes nécessaires à cette révision.

#### 3) **Révision de zonage**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que suite à l'envoi au contrôle de légalité de la délibération N° 2016-037 du 18 mai 2016 relative à la révision du zonage d'assainissement collectif de la commune en modifiant les zones (maintien du secteur de Villargeault et passage des autres zones en assainissement individuel), Monsieur le Sous-Préfet, par courrier en date du 18 juillet 2016, a soulevé une irrégularité concernant cette révision, car l'article L 2224-10 du CGCT stipule que ces zones sont délimitées par les collectivités après enquête publique.

Au vu de ces remarques, Monsieur le Maire propose de retirer la délibération N° 2016-037 du 18 mai 2016. Après débat, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à retirer cette délibération.

### III – COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

1) **Commission Voirie:** 4 tonnes ont été consacrées aux travaux de Point à Tant début septembre et 750 ml d'enrobé sont attendus « Rue du Champ Salin », sauf imprévu, à compter du lundi 26/09/2016

Une visite des sentiers pédestres pour les membres du conseil aura lieu prochainement.

2) **Conseil communautaire :** M. le Préfet a annoncé sa signature imminente de la fusion de la CCPB avec la Communauté Saône-Seille-Sône ; à ce titre, les deux Communautés de communes doivent se prononcer quant au siège et au nom de la nouvelle Communauté de communes, ainsi que sur les effectifs nouveaux des représentants communaux. Le conseil délibérera prochainement mais se déclare d'ors-et-déjà favorablement au projet : Cuisery pour le siège, Terre de Bresse pour le futur nom et 2 représentants pour notre commune (élus au sein du conseil municipal).

3) **Commission bâtiments :** Le marché d'appel d'offres pour le recrutement du cabinet en charge du suivi du projet d'extension de la mairie a été mis en ligne début septembre, pour une notification du candidat retenu courant novembre.

Le point est fait sur les travaux programmés en investissement : reste l'agrandissement du parking du stade ; la reprise de l'étanchéité de la sacristie, imprévue, a été rendue nécessaire par une fuite de dégradant. Les travaux de réfection de l'église suite aux dégradations subies par la foudre ont été réalisés, sauf ceux de la toiture du clocher, attendus pour septembre. La première tranche de petits travaux pour mise en conformité dans le cadre de l'accessibilité est réalisée (porte école élémentaire).

**4) Commission cimetière** : Un robinet a été ajouté pour faciliter l'approvisionnement en eau. Un nouveau columbarium et de nouvelles cavurnes sont attendus pour cette fin d'année ; une allée réalisée en enrobé est prévue dans les mêmes délais. L'informatisation des données est quasiment achevée.

**5) Commission assainissement** : Les raccordements à l'assainissement collectif ont été effectués ; toutefois, les pénalités prévues dans le règlement intérieur et votées par le conseil municipal ont été appliquées à un propriétaire non raccordé.

La carte du nouveau zonage d'assainissement, ainsi que les travaux de reprise d'étanchéité du réseau au titre de la garantie décennale, sont en attente de réalisation.

#### **IV – INFORMATIONS DIVERSES**

- 1) Personnel communal** : Un nouveau personnel a été recruté par la commission d'embauche (à partir de candidatures spontanées) sur le poste d'animation cantine/NAP/garderie périscolaire pour une durée de 4 mois.
- 2) Coupe de bois** : La date limite pour les inscriptions est fixée au 20 octobre 2016 (voir encadré infos diverses).
- 3) Couverture 4G** : La société Free Mobile a un projet d'implantation d'un mât pour couvrir la route départementale 678 et une partie de la commune en 4G ; l'emplacement envisagé avec les élus concernant ce nouveau service à la population se trouve au stade de foot

# **INFORMATIONS DIVERSES**

## **ASSEMBLEES GENERALES ASSOCIATIONS**

- Sports et Loisirs : Jeudi 29 septembre 2016 à 19h00, salle polyvalente.
- Amis de l'école : Vendredi 30 septembre 2016 à 20h15, cantine scolaire.

## **CESSIONS DE BOIS**

**Les inscriptions pour les coupes de bois seront reçues en mairie  
jusqu'au 20 octobre 2016 dernier délai.**

Parcelles N° 22 et N° 23

Prix de vente : 8 € le m<sup>3</sup> abattu, soit 5,33 € le stère

Abattage et façonnage (15/04/2017) – Débardage (15/10/2017)

## **FERMETURE DE LA PECHE A L'ETANG**

La fermeture de la pêche à l'étang La Colombe est fixée au dimanche 30 octobre 2016.

## **INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE**

Les personnes nouvellement installées sur la commune ou non encore inscrites sont invitées  
à venir se présenter en mairie avant le 31 décembre 2016  
pour l'inscription sur la liste électorale.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

## **RAPPEL DATES DES PERMANENCES TRESORERIE DE SENNECEY-LE GRAND**

Dates des permanences de la Trésorerie de Sennecey-le Grand  
en Mairie de St Germain du Plain pour la fin d'année 2016 :

13 octobre - 10 novembre – 15 décembre.

(de 08h15 à 11h45)

## **SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE**

La Communauté de communes des Portes de la Bresse met en place sur son territoire un service de « transport à la demande », les jeudis matins, à compter du 13 octobre 2016, pour les usagers qui souhaitent se rendre au marché de St Germain du Plain ou dans la zone commerciale d'Ouroux sur Saône (Intermarché, bricomarché, etc...). Tarif : 2 € le trajet, 4 € aller/retour. Réservation auprès de M. Degrange au 06.89.80.26.72 le mercredi de la semaine précédente de 10h à 11h. Confirmation par M. Degrange le lundi matin précédent la tournée.

## **FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE**

En raison d'une formation, le secrétariat de Mairie sera fermé jeudi 13 octobre 2016.

En cas d'urgence, s'adresser à M. le Maire ou à l'un de ses adjoints.